



Radiation Pôle emploi

Par AnaisBar

Bonsoir , voilà je viens d'apprendre que je suis radié de pôle emploi depuis le 21 novembre , je touche donc pour le mois de décembre 721 euro , je suis censée pouvoir me réinscrire le 21 décembre , ma question est : combien vais je touchée en janvier finalement ?

Est ce que je reprend mon chômage normalement ou alors je touche seulement les derniers jours du mois de décembre à partir du 21 ?